



# Guerre en Syrie, révision de la Constitution et lois discriminatoires : que cache la fuite en avant de François Hollande?

Par [Nicolas Bourgoïn](#)

Mondialisation.ca, 19 novembre 2015

[Le blog de Nicolas Bourgoïn](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#), [Droits humains et État policier](#)

Effet d'aubaine, les attentats du 13 novembre donnent les mains libres à l'exécutif pour négocier un virage ultra-sécuritaire en s'assurant du soutien de l'opinion publique. Le scénario est rodé - acte de terrorisme, médiatisation à outrance et réaction sécuritaire - mais la réponse surprend cette fois par sa brutalité et son ampleur inédite. Constitutionnalisation de l'état d'urgence, offensive anti-musulmane sur le front intérieur et guerre militarisée sur le front extérieur. Au-delà de l'incohérence de la diplomatie française, de l'islamophobie des responsables politiques et de l'instrumentalisation de la menace terroriste à des fins sécuritaires, se cache un projet désormais avoué par le chef de l'État lui-même : mener une guerre de civilisation contre le monde musulman, suivant ainsi le sillon tracé par l'administration Bush au lendemain des attentats du 11 septembre. Les effets de cette politique sont connus : effondrement économique, tensions géopolitiques et chaos migratoire. Trois maux qui ne font qu'alimenter la menace terroriste. Mais à qui donc profite le crime ?

Comme on pouvait s'y attendre, le pouvoir exécutif s'est engouffré dans la fenêtre ouverte par les attentats du 13 novembre, mettant ainsi à profit les enseignements de la bonne vieille [stratégie du choc](#) : profiter du désarroi provoqué par un événement exceptionnel pour faire passer des mesures inacceptables en temps normal. Le carnage du Bataclan a ouvert ainsi la porte à une politique de tous les dangers pour la paix, la sécurité et les libertés publiques.

Poursuite de la stratégie de la tension en Syrie

Après [avoir livré des armes aux « rebelles »](#) ennemis du régime Syrien, la France continue de faire de l'éviction de Bachar El-Assad une priorité expresse, répondant ainsi aux vœux de ses alliés saoudiens, qataris, turcs et israéliens. Dans [son discours](#) devant le Congrès du Parlement français à Versailles, François Hollande a déclaré une nouvelle fois que la recherche d'une solution politique excluait le président syrien en exercice. Le soutien renouvelé aux groupes terroristes agissant en Syrie ne pourra que continuer à susciter des vocations comme ce fut le cas suite aux [déclarations de Fabius](#) concernant le Front al-Nosra.

Islamophobie d'État sur le front intérieur.

Eternels boucs émissaires, les musulmans sont à nouveau montrés du doigt par les responsables politiques. Bernard Cazeneuve propose [la dissolution de nombreuses](#)

[mosquées](#) jugées « radicales » – plusieurs dizaines, voire des centaines pourraient être fermées – ainsi que des « associations qui s’en prennent aux valeurs de la république », mesures qui viendraient s’ajouter à l’expulsion des imams appelant au jihad. Il a précisé qu’une disposition en ce sens serait prochainement étudiée en conseil des ministres. Est également envisagée la création d’un régime spécial pour les bi-nationaux musulmans nés français autorisant leur déchéance de la nationalité française ainsi que [leur interdiction de séjourner sur le territoire français en cas de radicalisation](#), une mesure qui avait été évoquée après les attentats de janvier pour être abandonnée ensuite sous la pression des associations de défense des droits de l’homme. Une fois revenus en France, certains pourront se voir imposer « des conditions de surveillance draconiennes », comme des assignations à résidence ou « une participation à un programme de déradicalisation ». Loi de Nuremberg des temps modernes, cette mesure institutionnalise une séparation entre deux catégories de citoyens français : les citoyens à part entière dont la nationalité est définitivement acquise et les musulmans.

Instauration d’un état d’urgence permanent.

Mais la mesure la plus lourde de conséquences est sans doute la création programmée d’un régime juridique spécial – « l’état de crise » – permettant la mise en oeuvre de mesures exceptionnelles attentatoires aux libertés publiques et contraires à la Constitution mais répondant aux nécessités de la guerre contre le terrorisme. Il s’agit ni plus ni moins que de réviser la Constitution afin de pérenniser le régime de l’état d’urgence qui autorise le transfert de pouvoirs de police de l’autorité civile à l’autorité militaire, la création de juridictions militaires et l’extension des pouvoirs de police. Selon François Hollande, cette réforme de la Constitution « [devra permettre aux pouvoirs publics d’agir, conformément à l’État de droit, contre le terrorisme de guerre](#) ». Cette loi martiale déjà dans les cartons ira même au-delà de ce que prévoyait la loi de 1955 sur l’état d’urgence qu’il veut d’ailleurs [prolonger de trois mois](#) et qui a d’ores et déjà donné lieu à des [centaines de perquisitions et d’assignations à domicile](#). Selon les dires du chef de l’État, la nouvelle loi qu’il souhaite voir adoptée dans les meilleurs délais sera « plus protectrice, plus adaptée au développement des nouvelles technologies et à la menace terroriste ».

La guerre de civilisation, c’est maintenant !

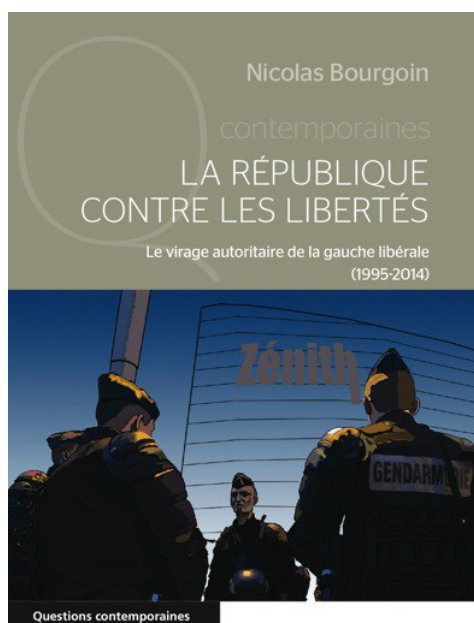
Invoquant la légitime défense pour justifier ce chapelet de mesures régressives adoptées sur fond d’union sacrée, l’exécutif considère que la France est en guerre et qu’elle devra [faire face à de nouvelles répliques](#). En guerre contre qui ? Valls avait [lâché le morceau](#) en affirmant il y a quelques mois que la France était engagée « dans une guerre de civilisation » contre le monde arabe-musulman. Véritable prophétie auto-créatrice, la guerre menée contre le terrorisme islamique alimente la menace même qu’elle prétend combattre en suscitant des vocations dans le camp adverse par [les dommages collatéraux](#) considérables qu’elle entraîne. Pour qualifier les attentats de samedi dernier, Hollande [a parlé d’acte de guerre](#), formule employée en son temps par George W. Bush au lendemain des attentats du 11 septembre. Ce choix sémantique qui est [tout sauf anodin](#) ouvre la porte à un régime d’exception comparable celui du Patriot Act étasunien.

Comme toutes les idéologies, le modèle du choc des civilisations présente une image schématique et falsifiée du réel qui masque les enjeux fondamentaux. La vision binaire qu’elle propose (civilisation judéo-chrétienne contre Islam barbare et conquérant ou « [civilisation humaine](#) » contre « [barbarie](#) » comme dit Bernard Cazeneuve) est trompeuse car les premières victimes du terrorisme islamiste sont les musulmans eux-mêmes. Faisant de

l'Islam une menace par essence, elle empêche de comprendre les racines sociales, économiques et géopolitiques du terrorisme, pourtant le seul moyen de le faire reculer efficacement en évitant une fuite en avant aux coûts faramineux pour toutes les parties en présence, excepté pour les industriels de l'armement [qui voient leurs profits exploser](#). La mécanique du bouc émissaire sert avant tout les intérêts des dominants qui cherchent à diviser pour mieux régner. Cette évidence rappelle que la fonction même de l'idéologie est de protéger le système de domination : l'oligarchie a évidemment tout à perdre d'une lecture du terrorisme qui mettrait en cause la domination occidentale, les prédatations néo-coloniales et les effets déstabilisateurs de la mondialisation financière dont elle est partie prenante.

Nicolas Bourgoïn

*Nicolas Bourgoïn, né à Paris, est démographe, docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et enseignant-chercheur. Il est l'auteur de quatre ouvrages : La révolution sécuritaire (1976-2012) aux Éditions Champ Social (2013), La République contre les libertés. Le virage autoritaire de la gauche libérale (Paris, L'Harmattan, 2015), Le suicide en prison (Paris, L'Harmattan, 1994) et Les chiffres du crime. Statistiques criminelles et contrôle social (Paris, L'Harmattan, 2008).*



La source originale de cet article est [Le blog de Nicolas Bourgoïn](#)  
Copyright © [Nicolas Bourgoïn](#), [Le blog de Nicolas Bourgoïn](#), 2015

Articles Par : [Nicolas Bourgoïn](#)  
<http://Bourgoïn>

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)